

(Association pour les Loisirs, les Jeunes, l'Ecole et la Culture)  
6, rue du Four à Chaux, 77000 Livry-sur-Seine ☎07.83.95.71.25

Année :

Section :

NOM : ..... PRENOM : .....  
..... Date Naissance : .....

Adresse:.....  
.....

Téléphone: .....

Email: .....

En cas d'accident, personne(s) à prévenir: .....  
..... Tél portable.....

\* L'inscription se fait pour une année complète ; la somme dûe doit être versée à l'inscription.

\* Sauf maladie avec plus de 2 mois d'arrêt, aucun remboursement de l'activité n'est possible.

\* **La carte d'adhésion annuelle à l'ALJEC ne donne lieu à aucun remboursement.**

\* Les cours non assurés du fait de l'ALJEC seront rattrapés dans la mesure du possible.

\* **Assurance dommages corporels**

(article L321-4 du Code du sport) : 'Les associations et les fédérations sportives sont tenues d'informer leurs adhérents de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer.

\* **Droit à l'image**

En cochant la case ci-dessus, vous autorisez, ou votre tuteur légal autorise, l'ALJEC à capter votre image (photo, vidéo) et éventuellement votre voix, pour une utilisation limitée à: 1/ site Internet de l'ALJEC 2/expositions et projections de medias décrivant les activités de l'ALJEC 3/ la distribution de clés USB contenant des medias photo/vidéo décrivant les activités de l'ALJEC

\* **Données personnelles**

En cochant la case ci-dessus, vous déclarez être informé que l'ALJEC collecte les données personnelles nécessaires dans le but d'organiser et gérer les activités pour lesquelles vous êtes inscrits à l'ALJEC, .et de communiquer sur les activités de l'ALJEC ou avec les autres membres de l'ALJEC.

Pour ces usages, vos données personnelles sont utilisées par l'ALJEC, conformément aux règles RGPD (règlement général des données personnelles). Certaines données sélectionnées (au minimum) sont transmises et confiées à des partenaires (Foyers Ruraux, Fédérations).

SIGNATURE :

## Partie à compléter par l'ALJEC

Activité dont le coût est <b>inférieur à 95 €</b> <b>Règlement en totalité à l'inscription</b> <i>avec carte d'adhésion ALJEC</i>	<b>supérieur ou égal à 95 €</b> <b>Règlement en 3 chèques</b> encaissés : en <b>Octobre</b> 1/3 de la cotisation + <i>carte d'adhésion ALJEC</i> <b>Janvier</b> (1/3 du coût) et <b>Avril</b> (1/3 du coût)	Chèques <input type="checkbox"/> Espèces <input type="checkbox"/> Coupons sport <input type="checkbox"/>
Réduction 10 % <input type="checkbox"/> Pôle sport (2 activités) <input type="checkbox"/>	Carte ALJEC Si autre, précisez la section .....	